
Patrimoine urbain à Beyrouth après la guerre
Entre modernité et tradition *

Eliane Gebrane-Badlissi

Actuellement, on ne conçoit la reconstruction au Liban que liée à une modernité architecturale. Cette modernité doit être définie dans un contexte spécifique qu'est l'agglomération de Beyrouth liée aux dynamiques internes du pays. Si cette reconstruction nous paraît nécessaire et indispensable; elle soulève de nombreux problèmes notamment sur la question de la préservation du patrimoine. Ne peut-on pas reconstruire selon les nouvelles technologies sans toutefois rompre avec les traditions libanaises et la mémoire de la ville? Rétablir un certain équilibre afin d'allier la tradition avec la modernité?

Un processus de modernité ¹ qui suit la trajectoire d'une vision tout à fait particulariste s'enferme dans sa culture et empêche toute ouverture et communication. Inversement s'acheminer vers un modèle unique ne peut qu'effacer les particularités culturelles et sociales. Que faut-il prendre, que faut-il laisser pour réconcilier l'universalisme et le particularisme? faire en sorte que la modernité ne rejette pas totalement un passé inscrit dans la mémoire collective libanaise, et interrompu par le déclenchement de la guerre civile de 1975.

L'année 1975 est charnière: la guerre qui éclate modifie le tissu urbain et nous assistons à une dégradation sociétale aux dimensions économiques politiques et sociales. C'est aussi la rupture avec un centre-ville qui auparavant était un accès et une ouverture vers le monde extérieur (activités tertiaires). Durant la guerre c'est le retour vers un intérieur où chaque acteur social cherche son cadre, il trace les frontières de son quartier en éliminant l'Autre.

Hiver 1997-1998

Avec le retour de la paix et la restauration de l'Etat, le changement politique est un passage de l'ordre des milices à un clientélisme politique et clanique. D'où l'émergence de nouveaux riches de la guerre, qui pour s'approprier l'espace urbain pratiquent une destruction massive et totale de tout ce qui est ancien. Le patrimoine architectural et urbain est victime du boom immobilier. Face à la prolifération de nouveaux centres commerciaux, de tours, d'immeubles luxueux, le patrimoine urbain est menacé par la spéculation et exploité par les promoteurs.

Au lendemain de la guerre, face à une grande misère sociale, n'est-on pas en train de reconstruire des "morceaux de ville" au milieu d'un espace urbain fragmenté, sans tenir compte des besoins réels et de la demande sociale de la population? Quelle place prend le patrimoine urbain, partie intégrante de la reconstruction? N'est-il que le fruit d'une nostalgie naïve?

La population paupérisée, meurtrie par une longue guerre qui a laissé de profondes séquelles, et accablée par un quotidien économique et social difficile considère les vestiges historiques comme une affaire qui la dépasse. Elle pense avant toute chose à préserver son cadre de vie et n'est même pas consciente que le patrimoine est le symbole de la continuité de la société dans un espace urbain; tandis que l'Etat écarte la population de tout débat urbain et de toute participation aux projets de destruction —reconstruction.

La question qui se pose est donc de savoir ce que l'on entend par la notion de patrimoine architectural et urbain. Comment la société peut-elle contribuer au processus de sauvegarde afin de préserver son patrimoine de toute menace destructive?

Le concept de patrimoine

Dans un monde en profonde mutation où le processus de développement est déterminé par une croissance continue, parler du patrimoine architectural et urbain semble pour certains tomber dans le romantisme ou contrer les projets d'une société en marche vers le progrès. Ainsi ce concept de patrimoine prend aussitôt le sens d'héritage d'un passé révolu.

Pourtant il met en évidence le lien entre passé, présent et avenir. Il nous semble que cet héritage architectural est un acquis précieux qui exprime la richesse culturelle, sociale et artistique de la Nation; d'autant qu'à travers lui se reconstitue toute l'histoire d'une civilisation qui sera transmise aux générations futures.

A partir du XIX^{ème} siècle, les mutations se succèdent et le patrimoine subit un élargissement de l'architectural à l'urbain; c'est alors qu'il cesse d'être une affaire privée. Comme l'écrit S. Yérasimos² cette extension tend vers une double affirmation: tout est patrimoine et le patrimoine appartient à tout le monde. Ainsi il est un passé historique isolé mais

s'associe au processus de développement pour devenir un fait de société. A son tour J. Tabet dira qu'un patrimoine n'est pas l'accumulation de monuments historiques, c'est un tissu urbain. Le patrimoine urbain devient national quand il est reconnu par la nation tout entière avec une participation complète de l'ensemble de la société.

En fait, ce patrimoine qui révèle une réalité sociale n'est qu'une partie intégrante du tissu urbain. De même que le tissu social, n'étant pas une donnée figée mais en gestation permanente, confère au patrimoine des particularités qui caractérisent la vie culturelle économique et sociale de l'homme.

La guerre qui éclate en 1975 détruit un centre-ville hétérogène en provoquant un désordre social et conduit à la formation d'une multitude de réduits urbains homogènes selon un ordre communautaire et confessionnel. Ceux-ci donnent naissance à des micro-centralités qui à leur tour éclatent et dévoilent la permanence d'une société traditionnelle à la structure clanique.

En 1990, la guerre se termine et la phase de transition révèle un processus de régression de la société urbaine qui n'est que la projection de la présence sous-jacente et permanente de la société clanique. La multiplication des crises socio-économiques amène la population à fuir sa triste réalité en se redéployant dans sa communauté-refuge confessionnelle. Celle-ci d'ailleurs a, depuis toujours, exercé son emprise sur la société (actuellement elle est de plus en plus forte). Elle travaille les esprits et agit sur l'imaginaire collectif. Tous ces facteurs ainsi que la montée de l'intégrisme régional religieux, et son impact sur le Liban contribuent à renforcer les diverses formes claniques.

Dans cet espace libanais de 10452 km² se meuvent 17 communautés. Elles sont à la base des rapports politiques des groupes sociaux. Se rassemblant autour du noyau étatique, elles forment l'infrastructure de l'Etat libanais. Cette réalité communautaire est l'une des dimensions les plus importantes de la structure et du fonctionnement de la société libanaise. Elle est ancrée dans les rapports socio-économiques de la population. De même il existe une relation réciproque et continue entre l'individu et sa communauté. Cette dernière gère ses intérêts et inversement l'acteur social s'y identifie. Il dépend de sa communauté et son dévouement converge vers elle et non vers sa patrie. Comme l'écrit Maxime Rodinson³, "*on est membre d'une communauté dite religieuse par la naissance comme d'un Etat et dès lors on se voit imposer d'épouser ses querelles, se mobiliser et de mourir pour elle*".

L'appartenance à la communauté religieuse acquiert une importance d'autant plus décisive qu'il y a un affaiblissement de toute conscience nationale. Comment, dans de telles conditions, réagit la population libanaise face à la question de la sauvegarde du patrimoine architectural et urbain?

Photo N° 15

Statue des Martyrs, centre de Beyrouth

Photo Sibylle Rizk

Photo N° 16

Villa calcinée près de la Place des Martyrs
Photo Sibylle Rizk

Photo N° 17

Centre ville en chantier
Photo Sibylle Rizk

Hiver 1997-1998

Pour la mémoire et la continuité de la société

La société n'est pas statique mais en perpétuelle mutation⁴. Cette mutation n'est que la rupture avec la continuité: tout changement est le résultat d'une multitude d'événements importants qui provoquent une transformation mais dans le même temps assurent une continuité par d'autres moyens. Conduite à tout moment par une sorte de mouvement qui constitue son histoire propre, aucune société n'est jamais entièrement libérée de son passé. Celui-ci confère à la société globale son identité et sa personnalité. Placé sous le signe de la continuité il reste présent dans la mémoire collective. Cette mémoire est en rapport direct avec le passé et donc en interaction avec la durée. La question de l'identité se situe entre rupture et continuité. Tout groupe social, pour se préserver, suit la trajectoire des mécanismes de la continuité. Ainsi cherche-t-il à se reconnaître et à s'identifier par un bien commun notamment son patrimoine qui représente la collectivité. C'est alors que le patrimoine architectural et urbain apparaît, comme le dit Micoud⁵ "*u n renforcement des appartenances des collectivités*" elles-mêmes sensibilisées par une affirmation historique et identitaire.

Au Liban, l'appartenance aux collectivités, ainsi que l'identité sont essentiellement communautaires. En d'autres termes, l'identification collective se cristallise autour d'une appartenance religieuse dont l'impact se manifeste dans les comportements de la population vis à vis de la Nation et plus particulièrement dans sa représentation du patrimoine architectural et urbain.

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, l'époque des émirs Maan est marquée par une symbiose socio-économique entre les trois principales communautés: Druzes, Maronites et Chiites. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié de ce siècle que de profonds bouleversements traumatisent la montagne libanaise. Ils se manifestent par le début des événements communautaires (1840-1860) qui sont le point de départ de la politique confessionnelle. En 1845, des affrontements communautaires éclatent et se terminent par l'adoption du statut organique décidé par les cinq puissances européennes: la France, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. C'est une répartition communautaire qui se fera au niveau des sièges administratifs et judiciaires. Ainsi nous assistons à un glissement, du féodalisme au confessionnel.

Le protocole de 1864 institué par les grandes puissances à la suite des troubles confessionnels qui se terminent en 1860 a pour but d'institutionnaliser le système communautaire. Ses conséquences n'ont cessé de se répercuter sur le Liban moderne et ont empêché tout processus de démocratisation et de laïcisation du régime politique. La constitution de 1926, amendée en 1927 et en 1929 consacre les communautés comme entités confessionnelles politiques et juridiques.

Avec le déclenchement de la guerre, (1975-1996) la confession devient de plus en plus présente dans la conscience de la population. Elle joue le rôle de garant de la survie pour les individus. Les miliciens ne sont que les représentants de leur communauté. Les multiples centralités religieuses ont alimenté un fanatisme politico-religieux afin de renforcer l'identification à la communauté confessionnelle. Ce qui aboutit à l'éclatement de cette communauté confessionnelle en îlots plus restreints qui ne cessent de s'opposer violemment les uns aux autres alors qu'ils appartiennent à la même confession (Amal/Hizbollah; Forces Libanaises/Aounistes).

Ce niveau confessionnel n'est qu'une forme déterminée de la *assabiya* qui repose aussi sur l'appartenance sociale et familiale. Apparaît alors une autre particularité de la société libanaise: la solidarité familiale. Chaque individu s'identifie à sa lignée car les rapports de parenté demeurent les meilleurs garants. De même, que se consolide la force du Zaïm (chef) du clan qui durant la guerre se manifeste dans le milicien du village ou du quartier où les rapports sociaux se tissent et maintiennent les formes de *l'assabiya*. Celles-ci durant la guerre atteignent son paroxysme puisque les milices tiennent le discours suivant: on se bat pour l'honneur de la communauté et de la famille contre l'ennemi extérieur.

Au lieu de s'affaiblir en ville par une application rapide de l'analyse khaldounienne *l'assabiya* se renforce. C'est le triomphe de la vendetta et du clan. Tout Libanais est déterminé par sa lignée, sa confession, sa région et sa famille. Ainsi les principes d'égalité, de démocratie, de patriotisme et notamment le patrimoine ne peuvent s'harmoniser avec les valeurs de la *assabiya*, du voisinage et du sens de l'honneur. Donc l'appartenance aux collectivités s'effectue avant toute chose par une identification communautaire et familiale qui demeure beaucoup plus importante que l'identification à un patrimoine, en tant que mémoire et continuité de la société.

Par ailleurs, comment une population paupérisée peut-elle être concernée par la sauvegarde du patrimoine? Car s'interroger au quotidien sur la pauvreté et l'exclusion nous invite aussi à analyser la crise socio-économique qui sévit depuis des années dans la société libanaise minée de l'intérieur.

Patrimoine et population paupérisée

Un rapport alarmant de l'ESCA/ONU⁶ a révélé l'existence d'un million de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. De même que des études effectuées⁷ pour le compte de la Banque mondiale en 1995 ont démontré qu'un ménage moyen de cinq membres a besoin pour se situer au seuil de pauvreté d'un revenu mensuel de 800 dollars en milieu urbain et de 500 dollars en milieu rural; or le smig actuel n'est que de 200dollars. La guerre a provoqué une déchirure du tissu social en modifiant principalement la base de la classe moyenne qui s'est considérablement rétrécie par rapport à l'avant-guerre. Ceci entraîne une augmentation de la catégorie des pauvres. Le problème social devient

alors aigu: baisse de l'activité économique, détérioration du taux de change de la Livre libanaise et écroulement des services de santé et d'éducation. Des familles entières qui se sont déplacées ont déserté leurs villages et vivent dans des conditions précaires, le déplacement étant une cause de perte d'emploi et d'éclatement des familles.

Cette guerre s'est terminée mais dans le même temps elle a aggravé les phénomènes de paupérisation. Les solutions apportées sont restées superficielles, bien que le pays connaisse depuis 1992 une stabilité monétaire, celle-ci n'a pas résolu les crises structurelles sociales. Le conflit affectant la stratification sociale provoque de profondes mutations et accélère le phénomène de marginalisation. Les disparités sociales se sont accrues. La livre libanaise est sous-évaluée⁸ d'où une baisse considérable du pouvoir d'achat pour la majorité des catégories sociales d'autant plus qu'il n'y a pas de politique de redistribution des revenus et de la fiscalité. Le citoyen paupérisé et qui n'arrive plus à vivre de son salaire, peut-il porter un quelconque intérêt au patrimoine urbain?

Le patrimoine: mémoire d'une ville

La ville est un tissu vivant de lieux et de pratiques, d'enracinement, d'identité et de convivialité. Elle matérialise tous les rapports humains et exprime toute la complexité sociale: c'est la mémoire d'une société dont elle résume les contradictions. Ainsi le patrimoine se place au milieu de la ville et de la société; en d'autres termes un site urbain peut être, par exemple, un témoignage d'une civilisation particulière. C'est pourquoi l'aménagement de l'espace urbain peut remettre en question l'équilibre et parfois même l'identité historique d'une société.

Toute société est constamment livrée à l'affrontement de facteurs de maintien et de transformation, a fortiori durant les périodes de transition. La reconstruction est l'enjeu d'un débat public. Certains veulent préserver et sauvegarder le patrimoine urbain en le restaurant; lui attribuer une fonction sociale, par exemple: un ancien khân pourrait devenir un hôtel tout en gardant son cachet historique. Ce qui veut dire exploiter le patrimoine architectural et urbain pour empêcher sa détérioration. Pour l'élite au pouvoir, l'identité historique ne semble avoir aucune valeur. Elle pratique une politique de table rase, mettant en avant des objectifs de rentabilité: reconstruire sur des terrains dégagés est beaucoup plus rapide. De même que se servir des bulldozers facilite la construction et abolit toutes contraintes.

La question de la reconstruction s'est posée avec le premier plan élaboré en 1977 par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). Il avait toutes les qualités d'un projet puisqu'il préservait la trame urbaine qui n'était pas encore trop fragilisée. Le deuxième plan présenté en 1986 par l'IAURIF élaborait aussi de bonnes propositions puisqu'il remettait en valeur l'ancien centre de Beyrouth.

En 1991, le Conseil de développement et de la reconstruction (CDR) propose un projet ambitieux et moderne qui rompt nettement avec les plans de 1977 et 1986. Son but est la construction d'une grande cité

d'affaires isolée du reste de l'agglomération beyrouthine en rasant de nombreux édifices d'une importance historique. Ce projet est présidé par une entreprise privée Solidère (société libanaise de développement et de reconstruction). Cent vingt mille propriétaires et locataires sont expropriés du centre-ville et dédommagés en actions: l'avenir de la ville de Beyrouth se trouve dès lors entre les mains de cette entreprise privée.

La nouvelle élite du pouvoir et de l'argent, composée de chefs de milice, d'une catégorie enrichie par le trafic d'armes et d'une autre de l'émigration dans les pays du Golfe, s'approprie la ville. Incapable de nourrir un projet collectif pour résoudre des crises sociales, elle maîtrise l'espace urbain et marque sa présence politique par l'édification de monuments imposants comme, par exemple, le palais des Congrès, la prolifération des centres commerciaux, ainsi que de nombreuses tours, qui renforcent les déséquilibres morphologiques et contribuent à accroître la ségrégation socio-spatiale dans la ville en accentuant le clivage social. Au lieu d'être un moyen d'intégration sociale et spatiale la reconstruction paraît une machine d'exclusion et de marginalisation des classes sociales, d'expulsion des habitants et des squatters⁹ sans pour autant leur trouver une solution; comme, par exemple, l'habitat social. Le géographe Michaël Davie ajoutera: "*Cette opération a toutes les chances d'être à la fin un ghetto de prospérité*".

Solidère possède 1,8 million de mètres carré¹⁰ dont un tiers gagné sur la mer. Sur près de deux mille immeubles dont d'anciennes demeures du XIXème siècle, seuls trois cent soixante quinze seront épargnés dont les lieux de culte ainsi que les édifices publics. Le reste est complètement rasé. Le souci des spéculateurs n'est autre que de rentabiliser l'argent rapidement.

De vives objections ont été soulevées: la société civile accuse l'Etat de démission totale ou de complicité dans une gigantesque opération de privatisation totale de la ville de Beyrouth. Pour les spécialistes, (urbanistes, sociologues, économistes et architectes) l'accent est mis sur les insuffisances dans la planification et l'occultation des valeurs architecturales et de celles du patrimoine urbain.

Le patrimoine urbain: destruction et opposition

La guerre et la société Solidère ont contribué à faire disparaître le vieux Beyrouth. Parallèlement la protection des anciennes demeures et des sites historiques est de plus en plus difficile. En l'absence d'une loi de protection du patrimoine on s'interroge pour savoir s'il est encore possible de maîtriser le développement urbain. Le secrétaire général de "patrimoine sans frontières", Frédéric Edelmann écrit: "*Une ville se fait et se pense avec la durée des hommes*". C'est l'homme qui construit la ville et l'habite. Faut-il rappeler l'exemple du coeur de Varsovie reconstruit à l'identique par une population qui tenait à garder son histoire?

Au Liban, il semble que les tenants du projet de reconstruction occultent le fait que la trace de Beyrouth dans l'histoire remonte au quatorzième siècle avant Jésus-Christ: elle fût successivement

phénicienne, perse, hellénistique, romaine, byzantine, arabe, croisée, de nouveau arabe, ottomane et enfin influencée par la France sous le mandat. En fait, si Beyrouth a été détruite par des séismes et des invasions, elle a toujours été reconstruite et n'a jamais été désertée. Le poète Nadia Tuéni parlant de Beyrouth dira: *“Elle est mille fois morte, mille fois revécue”*. Les promoteurs visent aussi une reconstruction sur le modèle des villes américaines, les villes du pétrole, les villes de l'argent rapide. Aussi dans l'imaginaire d'une catégorie de la population libanaise, ces villes répondent à un mirage de la richesse qui signifierait pour elle une certaine modernité (une manière de s'américaniser!). Celles-ci sont en contradiction avec tout ce qui est vestige historique, mémoire des lieux enracinée dans une identité collective. Ajoutons à cela une méconnaissance de l'histoire de Beyrouth par une partie de la nouvelle génération.

Dans le centre-ville quatre vingt pour cent des bâtiments ont été démolis. A-t-on voulu interdire tout ce qui rattachait la population à son centre? Comme s'il fallait rejeter le fait que cette ville était dotée d'un patrimoine urbain, mémoire du passé pour seulement suivre une logique immobilière spéculative. Face à ce centre dévasté, Beyrouth devient aussi le rêve des archéologues qui profitent de cette unique opportunité pour opérer librement. Jamais le coeur d'une capitale historique n'a été autant livré aux investigations. A leur tour les archéologues s'acharnent à détruire des patrimoines en surface ou qui ne les intéressent pas (arabes, ottomans) pour mettre au jour d'autres trésors archéologiques.

Sacrifié, le patrimoine urbain et architectural est menacé par les projets de reconstruction. Les promoteurs profitent de la situation au Liban sud (opération des "raisins de la colère" du 18-23 avril 1996) pour saccager le quartier Wadi Abou Jamil situé à l'ouest du centre-ville à majorité résidentielle dont l'habitat beyrouthin date du dix neuvième siècle. Ils procèdent à la démolition de bâtiments préservés par la guerre. Le massacre urbain se concrétise par la destruction de dix anciennes demeures d'intérêt historique et architectural. Elles sont faites essentiellement "d'ocre" ¹¹ et contiennent une richesse architecturale aux ouvertures en triple arcade qui s'est développée des années vingt aux années quarante. Elles ont été construites sous le mandat français en continuité avec la maison traditionnelle libanaise qui accompagne la mutation urbaine de la ville. Les dirigeants de Solidère justifient ces démolitions par le mauvais état de ces demeures qui menacerait la vie et la sécurité publique. Mais de nombreux professionnels après avoir visité le quartier Abou Jamil, apportent des témoignages contraires. Des étudiants, des intellectuels, des architectes et des ayants droits se sont rassemblés devant l'une des maisons détruites pour exprimer leur indignation face à cette hémorragie quotidienne qui ne respecte pas l'intégrité du tissu urbain. L'enjeu est de taille, car la sauvegarde de ces anciennes demeures dans la perspective de la continuité permet un enrichissement de la mémoire, ce qui s'avère beaucoup plus important que la construction d'une cité moderne.

Le plan d'urbanisme qui est censé préserver la trame urbaine contribue à vider de leur contenu les sites de la rue Weygand, de Kantari et de la place des Martyrs. C'est ainsi que la mémoire des lieux est livrée quotidiennement aux destructions. La société Solidère projette de transformer la place des Canons en une avenue plus large que celle des Champs-Élysées.

Rares sont les édifices et monuments voués à la restauration. S'ils l'ont été c'est grâce à une opposition constituée d'intellectuels et de spécialistes mobilisée pour préserver le patrimoine urbain: c'est ainsi que seront restaurés le grand séraïl construit à l'époque des Ottomans, le grand théâtre de la rue Maarad, la municipalité de Beyrouth, le Parlement édifié au début des années trente, ainsi que le cinéma Opéra.

Le romancier Elias Khoury écrira: "*C'est la mémoire libanaise et l'âme de cette ville que l'on tue*"¹². Les vestiges historiques sont aussi menacés: le forum romain est démantelé, le glacis phénicien amputé. De même, que le quartier des souks, coeur de la ville de Beyrouth dont les fouilles ont révélé, entre autres, des vestiges de l'époque antique, a été complètement rasé au lieu d'être restauré. Mais Solidère a aménagé cette zone du quartier des souks pour y construire 2700 places de parking nécessaires aux multiples immeubles prévus: il apparaît que la construction de ce parking tient une place plus importante que la mémoire des lieux.

Face à ces destructions-reconstructions, au milieu de ce désordre urbain une opposition, qui collabore avec "patrimoine sans frontières" se mobilise et réagit. C'est un groupe formé d'intellectuels et de spécialistes dont les critiques portent essentiellement sur la manière de gérer et de planifier la reconstruction d'une ville. Ils rejettent les erreurs d'avant-guerre où la croissance et la planification s'effectuaient d'une manière chaotique. Cette opposition a pu dépasser, par sa maturité, la mentalité et les intérêts claniques pour lutter dans un cadre plus global qui touche la collectivité. Son action est restée toutefois limitée car elle ne fut pas soutenue par l'ensemble de la population. Celle-ci en prenant conscience de l'importance du patrimoine urbain contribuerait davantage à une transformation endogène, à partir de la société elle-même sans avoir recours à des pressions étrangères. D'où l'importance de la démocratie.

Patrimoine urbain et démocratie

Pour que la démocratie se développe, préserve le patrimoine urbain et réveille la conscience patrimoniale trois fonctions paraissent essentielles: l'éducation, l'information, et la participation.

L'individu est, dès son jeune âge, doté de comportements qui lui sont inculqués par une éducation destinée à le rendre conforme aux normes de sa culture. Or, c'est par l'éducation qu'on apprend à protéger le patrimoine urbain: les expositions permanentes, la visite aux musées, aux sites archéologiques, les fouilles du centre-ville contribuent à l'initier à la culture du patrimoine urbain et à respecter l'histoire de la cité. On ne peut porter un intérêt à quelque chose qu'on ignore.

L'architecte Assem Salam demande que "*soit préservé le tissu urbain qui est la mémoire visuelle et sociale de la ville*"¹³. Visualiser la mémoire des lieux c'est inventer tous les instruments possibles et originaux pour créer un lien entre le citoyen et le patrimoine urbain: informée du schéma directeur et de la manière d'intégrer le patrimoine dans les mécanismes de la planification de l'espace urbain, la population se sensibilisera à la conservation de l'identité architecturale.

Au Liban tout se fait dans le secret, Comme dit J. Tabet: "*C'est un tissu de mensonges et un ensemble de vérités partielles qui semblent ne devoir former qu'un magma chaotique*"¹⁴. Le citoyen n'a pas le droit de s'exprimer. De plus en plus le fossé se creuse entre le dit et le non dit, notamment sur les fouilles archéologiques et les demeures levantines afin d'empêcher tout discours critique. La vie sociale est faite de conflits et de tensions souvent refoulés. C'est en permettant aux conflits de s'exprimer qu'on permet leur traitement. Mais le Pouvoir et Solidère écartent le citoyen de tout débat reconstruction-destruction, interdisant par là tout moyen d'instaurer les formes du dialogue.

Chombard de Lauwe explique que le meilleur moyen de communication est de faire participer les agents sociaux d'une cité à un projet collectif. S'exprimer est une forme de participation qui se définit en termes d'options de changement. Celui-ci nécessite une participation des habitants à des projets de restauration du cadre bâti. Dans toute politique de réhabilitation il est important de faire participer le plus étroitement possible la population concernée.

Cette démocratisation dans le cas de Beyrouth n'existe pas puisque toute décision reste confinée dans la sphère politique et se limite à la société Solidère sans être diffusée auprès de la population libanaise. Solidère passe ses bulldozers la nuit et pratique la destruction systématique. Ceci nous fait penser à ce mot de Charles Chaumont: "*Que le silence s'installe et il n'y a plus de démocratie*"¹⁵. La concertation de la société peut se faire en reconstruisant des liens sociaux à partir des réseaux de sociabilité pour arriver à intégrer le patrimoine urbain dans la vie des citoyens. Il est donc indispensable qu'elle soit représentée dans les organismes du développement urbain.

Ainsi la participation est-elle une fonction essentiellement éducative; c'est en pratiquant au quotidien la démocratie que la population libanaise devient démocrate, elle l'apprend facilement au niveau local et sur des problèmes concrets; car la démocratie n'appartient pas qu'aux autres.

Cependant tout ce que nous venons d'avancer ne peut se réaliser dans une société dont la structure est clanique: pour qu'il y ait affaiblissement du clientélisme politique il faut d'abord un affaiblissement des multiples clans afin que le Libanais se considère comme un citoyen et non comme une personne déterminée par sa lignée, sa famille, sa région, sa confession. Seul l'affranchissement de ce clientélisme permettrait un dépassement de la communauté confessionnelle et un renforcement du sentiment national.

Cette évolution serait suivie d'un changement dans le comportement de l'individu, qui pourrait jouer un rôle en tant que citoyen au niveau

national. Il se développerait chez lui un intérêt pour la collectivité, un passage de l'identification à la communauté confessionnelle à une identification aux appartenances collectives. C'est alors, que le patrimoine urbain deviendrait national parce qu'il serait reconnu par la Nation toute entière, avec une participation complète de la société. Comme l'écrit Micoud: "*Le patrimoine doit constituer une des constructions symboliques de l'expression des identités et par conséquent de la citoyenneté*"¹⁶.

Eliane Gebrane-Badlissi est sociologue et urbaniste.

* Cet article fait partie des actes du colloque "Le patrimoine architectural et urbain au Liban: pour qui, pourquoi, comment faire?" organisé le 12 avril 1997 par l'AIBA à Beyrouth et URBAMA à Tours.

¹ Touraine Alain: "Modernité et identité", *Revue internationale des sciences sociales*, actes de colloque, Unesco Erés, n°118, novembre 1988. p. 501

² Yérasimos Stéphane: "Le patrimoine une affaire occidentale", *Madina*, n° 1, 1995, p.27

³ Rodinson Maxime: "La dimension religieuse du conflit libanais ou qu'est-ce qu'une communauté religieuse libanaise?", *Liban, espoirs et réalité*, IFRI, 1987, p 87

⁴ Ballandier Georges: "Sociologie des mutations", *Anthropos*, 1970, p.105

⁵ Micoud André: "Le bien commun des patrimoines", actes de colloque Patrimoine culturel patrimoine naturel, *La Documentation française*, 1994, p.29.

⁶ Rapport de la Commission économique pour l'Asie de l'ouest (ESCWA), 28 octobre 1996.

⁷ Hamdan Kamal: "Face à la crise sociale trois remèdes: sécu, smig, habitat", *Commerce du Levant*, 7 novembre, 1996, p.33.

⁸ Corm Georges: "La Livre sous évaluée: les rémèdes de Corm", *Commerce du Levant*, novembre 1996, p. 30

⁹ Gebrane-Badlissi Eliane: "Le phénomène de squatterisation à Beyrouth", *Maghreb, Machrek*, n°143, 1994, p.186

¹⁰Girard Joël: "Beyrouth les enjeux de la ruine", *Patrimoine*, septembre 1996, p. 54

¹¹ Charara Mona: "Beyrouth, le choix d'un centre", *Maghreb, Machrek*, Op cit , p. 174.

¹² Renaud Ego: "La dernière bataille de Beyrouth", *L'architecture d'aujourd'hui*, n°289, octobre 1993, p. 30.

¹³ Renaud Ego: "La dernière bataille de Beyrouth", *L'architecture*. Op cit, p. 30.

¹⁴ Tabet Jade: "Un tissu de mensonges ou le discours architecture", *l'Orient express*, juin 1996 , p. 53.

¹⁵ Chaumont Charles: "Le secret de la beauté, essai sur le pouvoir et les contradictions", *Seuil*, 1987, p. 10

¹⁶ Micoud André: "Le bien commun des parimoines", *Patrimoine*, Op cit, p 110.